

# HOPITAL : MANIFESTATION AVANT LE RENDU DES EXPERTS

*Le 5 mai 2009, soit dans moins de trois semaines, les experts missionnés par l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation) rendront leur rapport.*

Que retiendront-ils des propositions des groupes de travail et du comité de pilotage du projet territorial de Santé pour le Diois ?

Que retiendront-ils de nos propositions ?

Quelle sera, au bout du compte, la décision de l'ARH et de la Ministre de la Santé ?

*Ensemble, poursuivons la mobilisation pour faire aboutir nos propositions :*

- ▶ **le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence,**
- ▶ **le développement de l'hôpital de Die avec, au cœur de la Drôme, un pôle hospitalier de proximité renforcé.**

Nous l'avons écrit à plusieurs reprises : « **Nous ne sommes pas dupes** ». Nous avançons nos propositions dans le comité de pilotage et dans les groupes de travail parce que nous ne sommes pas pour la politique de la « chaise vide ». **Mais le plus important reste l'action.** Le Conseil d'Administration de l'Hôpital vient enfin de voter la demande de renouvellement d'autorisation de fonctionnement de la maternité après le 22 juillet 2009. **La DDASS, l'ARH, la Ministre ne pourront plus dire que le Conseil d'Administration a acté la fermeture.** Aussi, sa décision d'accepter, sur demande de la DDASS, la reconversion de la maternité en centre périnatal devient caduque.

C'est un point d'appui qui **permet de mettre les décideurs devant leurs responsabilités** en cas d'accidents graves qui seraient consécutifs à l'absence de maternité et chirurgie d'urgence. (*Voir au verso la lettre du collectif adressée à Mme la Ministre de la Santé*).

**Le combat reste plus que jamais nécessaire.**

**Manifestation le vendredi 1<sup>er</sup> mai  
à 10 heures, rassemblement devant  
l'hôpital, rue de la Citadelle.**

Cette date est doublement symbolique. Ce n'est pas seulement le jour de la Fête du Travail mais, pour les Dioises et les Diois, **c'est, en plus, le 22<sup>ème</sup> anniversaire du maintien de la maternité obtenu par la lutte !**

En effet, le 23 décembre 1986, le Préfet de la Drôme avait écrit au Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital : « ... je vous demande de prendre les mesures nécessaires pour faire fermer les quatre lits de maternité de l'établissement d'ici au 1<sup>er</sup> mai 1987. » (sic)

**Gagner c'est possible ! La présence de chacune, chacun comptera.**

COLLECTIF DE DEFENSE DE L'HOPITAL DE DIE

Le 14 avril 2009

[www.collectifhopitaldie.org](http://www.collectifhopitaldie.org)